



CHSCT LOCAL DU 17/05/2013

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

FO constate que les fonctionnaires subissent encore, et de plein fouet, les restrictions budgétaires concourant à satisfaire les critères européens et à rassurer les marchés financiers. Il n'existe en effet aucune politique engagée en faveur d'une relance du pouvoir d'achat, de la consommation, mais simplement une règle aveugle et obstinée de réduction des déficits.

Dans ce contexte, la non revalorisation du point d'indice, les coupes drastiques annoncées dans le nombre de promotions internes, la poursuite de la RGPP sous le nouveau vocabulaire de MAP, et le lancement des « démarches stratégiques » dans les directions à réseau, contribuent à cristalliser les tensions sociales, le tout sur un fond de dialogue social défaillant.

De plus, l'assèchement des mouvements de mutations génère parfois des situations personnelles critiques (double résidence contrainte, séparation, précarisation, aggravations des sous-effectifs et des conditions de travail dans les structures).

Pour FO cela traduit un manque de reconnaissance du personnel, accentué par les nouvelles modalités de l'entretien professionnel. Cette procédure constitue un risque psychosocial important. Nous exigeons d'en débattre comme prévu au dernier groupe de travail du 24 mai 2013.

Tout d'abord, les quotas de bonification imposés ne permettent pas d'une part de reconnaître à leur juste valeur le travail fourni et les compétences acquises et d'autre part, de respecter l'équité procédurale (procédure complexe et opaque) qui dissuade les agents de faire valoir leurs droits.

Ensuite, l'entretien professionnel ne permet pas toujours de détecter les difficultés professionnelles individuelles et organisationnelles à l'origine de troubles psychosociaux, car l'encadrement n'est pas formé pour répondre à cette nécessité.

Nous constatons que les entretiens professionnels génèrent des tensions tant sur le plan hiérarchique qu'au niveau des relations entre les collègues. FO dénonce ce système d'égoïsme intéressé qui génère un environnement de plus en plus compétitif et de moins en moins solidaire.



Enfin, de grandes interrogations subsistent sur l'impact pour la carrière, et la finalité du bilan croisé de compétences. Son caractère facultatif dénote l'absence d'impérieuse justification de sa nécessité.

Dans le Nord, FO réaffirme la nécessité de mettre en adéquation les projets de restructurations des directions et les aménagements demandés dans le cadre du CHS.

Dans cette optique, FO demande la présence systématique de l'ISST à tous les comités techniques comportant des projets de restructuration.

FO demeurera attentif à la prise en compte de ces demandes